

- Poussière d'or
- Métaux précieux non ouvrés

Règlements applicables

- Tout autre article est inacceptable s'il contrevient aux dispositions suivantes :
 - Convention postale universelle
 - Toute loi applicable
 - Toute autre exigence de Postes Canada

Consultez le [répertoire des interdictions imposées par l'Union postale universelle](#) pour obtenir des renseignements sur les marchandises dangereuses selon l'Association du transport aérien international et dont la définition est approuvée par l'Union postale universelle.

6. Marchandises dangereuses

6.1 Aperçu des marchandises dangereuses

Selon le **Règlement sur le transport des marchandises dangereuses**, les marchandises dangereuses sont des objets inadmissibles. Nous n'acceptons aucun paquet qui contient des marchandises dangereuses ou qui porte des symboles de matières dangereuses, à l'exception des batteries au lithium, comme l'indique [L'ABC de l'expédition](#). Si le paquet présente des signes visibles qu'il a déjà contenu des marchandises dangereuses, nous ne pouvons pas l'accepter. Dans tous les cas, il vous incombe de vous assurer que toutes les mentions et les étiquettes que porte un paquet en indiquent le contenu réel.

Vous pouvez réutiliser des boîtes pour les envois de courrier, à condition que toutes les mentions et étiquettes aient été complètement effacées ou retirées. Le fait de simplement rayer les mentions et les étiquettes et d'indiquer le contenu de l'article sur la boîte ou le paquet ne suffit pas à le rendre acceptable aux fins d'expédition. Vous devez supprimer toutes les anciennes mentions et étiquettes, même si vous emballez ensuite le colis dans du papier. Si l'emballage est endommagé pendant l'expédition, ces marques seront visibles et nous ne livrerons pas le paquet.

On peut retrouver des marchandises dangereuses dans des articles du quotidien. Consultez la page [Transport des marchandises dangereuses – Classes et index](#) pour obtenir plus de renseignements.

Si vous êtes titulaire d'une convention ou si vous avez une carte du programme Solutions pour petites entreprises (SPPE), vous pouvez bénéficier d'un programme élargi d'acceptation pour :

- des quantités limitées;
- des quantités exceptées;
- des batteries au lithium.

Veillez communiquer avec votre représentant des ventes ou appeler le service à la clientèle au 1 888 550-6333 pour obtenir plus de renseignements.

6.2 Transport des marchandises dangereuses – Classes et index

Si vous ne savez pas si les articles que vous avez l'intention d'expédier par la poste sont des marchandises dangereuses, vous devez :

- vous informer auprès du fabricant ou du fournisseur;
ou
- appeler le Centre canadien d'urgence transport (CANUTEC) au 1613 992-4624;
ou
- consulter le [site Web du programme du transport des marchandises dangereuses](#).

Remarque : Certains produits qui contiennent de faibles concentrations de marchandises dangereuses peuvent ne pas être réglementés si ces matières sont diluées à un tel point qu'elles ne présentent plus de risque. Par exemple, un liquide inflammable dilué de sorte qu'il ne soit plus inflammable n'est pas une marchandise dangereuse, à moins qu'il fasse partie de l'une des neuf classes énumérées ci-dessous.

Liste des marchandises dangereuses

Classe 1 – Explosifs

- Munitions et cartouches
- Poudre noire
- Capsules détonantes
- Détonateurs

- Dynamite
- Fusées-détonateurs et allumeurs
- Feux d'artifice
- Poudre éclair
- Grenades
- Moteurs-fusées
- Fusées de signalisation
- Capsules d'armes-jouets et de pistolets de départ

Classe 2 – Gaz comprimés

- Aérosols (fixatifs à cheveux et inhalateurs)
- Répulsifs à chiens et à ours
- Réchaud et cylindres pour barbecue
- Briquets
- Liquides cryogéniques (azote, hélium, etc.)
- Bouteilles de gaz comprimé (oxygène, air, acétylène, butane, propane, dioxyde de carbone, etc.)
- Extincteurs
- Gaz moutarde

Classe 3 – Liquides inflammables

- Acétone (vernis à ongles et dissolvant)
- Adhésifs (colles)
- Alcools (butanol, méthanol, éthanol, etc.)
- Combustible pour le camping
- Carburant pour briquets

- Huiles essentielles (huile d'arbre à thé et d'eucalyptus)
- Décapant
- Essence
- Additifs pour l'essence
- Peinture, émail, laque, etc.
- Parfum et lotion à raser
- Dérivés du pétrole et kérosène
- Diluants

Classe 4 – Substances inflammables

- Charbon
- Allume-feu
- Réchauffeurs de ration sans flamme
- Tablettes de combustible
- Allumettes
- Métaux (calcium, magnésium, phosphore et sodium)
- Boules antimites
- Tissus imprégnés d'huile

Classe 5 – Matières comburantes et peroxydes organiques

- Produits à base de nitrate d'ammonium (engrais)
- Poudres de blanchiment
- Désinfectants
- Trousses de réparation à base de fibre de verre

- Colorants capillaires et de textile
- Peroxyde d'hydrogène
- Nitrates
- Peroxydes organiques
- Pastilles d'oxygène
- Chlore et brome pour piscine

Classe 6 – Matières toxiques et infectieuses

- Arsenic
- Bactéries et virus (hépatite, VIH, etc.)
- Chloroforme
- Désinfectants
- Drogues et médicaments
- Fongicides
- Herbicides
- Échantillons infectieux aux fins de diagnostic (échantillons de sang)
- Aiguilles et tampons usagés

Classe 7 – Matières radioactives

- Instruments de mesure
- Isotopes médicaux
- Détecteurs de fumée

Classe 8 – Matières corrosives

- Acides (chlorhydrique, sulfurique, nitrique, muriatique, etc.)

- Acide à batterie
- Soude caustique
- Nettoyants
- Désinfectants
- Produits pour déboucher les tuyaux
- Colorants
- Acide pour gravures
- Extincteurs
- Formaldéhyde
- Décolorants domestiques
- Mercure
- Thermomètres et tensiomètres au mercure
- Nettoyant pour four
- Décapants pour peinture ou vernis
- Hydroxyde de potassium
- Antirouille
- Boissons autochauffantes (BAC)
- Chaux sodée
- Hydroxyde de sodium

Classe 9 – Matières diverses

- Coussins gonflables
- Amiante
- Dioxyde de carbone solide
- Glace sèche

- Amortisseurs à gaz
- Batteries au lithium (avec ou sans appareil)
- Appareils à essence, même sans essence (tondeuse à gazon, scie à chaîne, taille-bordure, motocyclettes, etc.)
- Gilets de sauvetage autogonflables
- Aimants puissants



Remarque :

Cet index contient des exemples de marchandises dangereuses communes et ne doit pas être considéré comme une liste exhaustive. Il ne contient pas nécessairement tous les articles désignés inadmissibles en vertu de nos règlements. Par exemple, des couteaux qui ont été mal préparés aux fins d'expédition.

6.3 Biens de consommation

Pour vous aider à déterminer si un colis contient des marchandises dangereuses, vous devez lire les descriptions générales sur les déclarations en douane ou sur l'emballage extérieur des biens de consommation à expédier.

Liste non exhaustive des produits pouvant contenir des marchandises dangereuses

<i>Bien de consommation</i>	<i>Marchandises dangereuses pouvant être présentes</i>
<i>Fournitures agricoles</i>	Engrais, pesticides et herbicides
<i>Pièces d'automobiles</i>	Batteries à liquide, amortisseurs à l'azote, coussins